Date: 02 FEV 15

Journaliste : Céline Chaudeau

**II** Page 1/1

## Supplément Economie

## **Toutes rubriques**

# Assurer la conservation de ses données numériques

La devinette est signée Guy Chesnot. « Vous savez quel est le support physique le plus durable actuellement ? » interroge cet expert en systèmes et logiciels de stockage de données. Réponse : « C'est probablement le papier non alcalin, c'est-à-dire un papier un peu acide qui ne se détériore pas. » Plus très pratique, il en convient. « Evidemment, il n'est plus possible de tout imprimer. Les temps ont changé et nombre d'utilisateurs ont aujourd'hui des photos et des vidéos à garder. Pour cela, on est bien obligé de se tourner vers des outils numériques. A condition de prendre quelques précautions. »

Mickaël Arias confirme. Cofondateur de la société Plyce, un fournisseur d'applications mobiles spécialisé dans les coupons de réduction, il utilise le service de stockage en ligne Dropbox. « Nous sommes un peu revenus des disques durs externes, témoigne ce chef d'entreprise. Je n'ai plus confiance car ces supports peuvent présenter, à la longue, des problèmes mécaniques ou de démagnétisation. » Pour stocker ses données comptables ainsi que ses documents de travail, il privilégie donc le « cloud ». « L'avantage est de pouvoir consulter ses données de n'importe où tout en gardant une copie de sûreté synchronisée sur son ordinateur pour ne pas être non plus dépendant d'une connexion Internet. »

### Double voire tripler ses sauvegardes

«La première question à se poser concerne surtout la durée nécessaire du stockage envisagé, insiste Guy Chesnot. Parce qu'une clé USB, un CD, un DVD et même un disque dur externe ne dureront pas éternellement. » Dans un récent rapport consacré à la sécurité et au stockage des données personnelles, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) rappelle ainsi que la longévité de ces supports dépasse rarement 4 ou 5 ans. « On peut prolonger un peu la durée de vie d'un CD ou d'un disque externe en les faisant tourner régulièrement et en les abritant de sources de chaleur. Mais si on a des archives importantes, il est urgent de les recopier ailleurs. » Et un utilisateur serait même bien inspiré d'envisager une option supplémentaire. « D'une façon générale, sachant que la plupart des supports sont potentiellement fragiles, une autre précaution élémentaire consiste à garder ses archives sur deux supports de technologies différentes. » On peut donc protéger ses données en ayant recours, en plus, à un stockage en ligne. « L'avantage du « cloud », pour les archives, est double. Elles deviendront alors facilement accessibles de n'importe où. C'est aussi une source de stress en moins car elles ne sont plus gardées seulement dans l'enceinte de l'entreprise. »

« Quand on stocke ses archives sur un disque externe, on est dépendant de plusieurs risques comme la panne, un sinistre dans l'entreprise ou encore un cambriolage », observe Luc d'Urso, président de Wooxo, un éditeur français spécialisé dans la protection de patrimoine numérique. Pour accompagner les entreprises, ce spécialiste propose, à partir de 90 EUR par mois, plusieurs formules de sauvegarde automatiques et cryptées. « C'est un petit investissement à prévoir comme on prendrait une assurance. Car si une entreprise perd ses archives, la sanction économique peut être très lourde. »

#### Céline Chaudeau